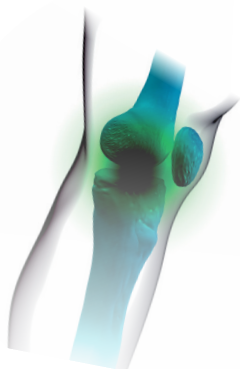




PRIX ARTHROSE 2015

DES LABORATOIRES EXPANSCIENCE



OBJECTIF

- Les Prix Arthrose ont été créés en 1998 par les Laboratoires Expanscience, désireux de participer au développement de la recherche clinique et fondamentale dans le domaine de l'arthrose, avec la participation de la Société Française de Rhumatologie.
- Ces prix récompenseront un travail de recherche clinique et un travail de recherche fondamentale dans le domaine de l'arthrose. Deux médecins seront primés :
 - un médecin lauréat du prix de **recherche clinique**,
 - un médecin lauréat du prix de **recherche fondamentale**.
- Les critères d'appréciation retenus pour l'attribution des prix seront l'intérêt scientifique et l'innovation du travail présenté.

CANDIDATS

Ces prix sont ouverts aux médecins hospitaliers d'un service francophone de rhumatologie (chefs de service, praticiens hospitaliers, chefs de clinique, internes...). Chaque candidat devra compléter un dossier qui lui sera adressé à sa demande. Le candidat ne peut envoyer qu'un seul dossier.

PRIX ET REMISE DES PRIX

- Chacun des deux lauréats recevra la somme de 3 820 euros.
- La remise des prix se déroulera au cours de la session Arthrose du 28^e Congrès Français de Rhumatologie qui se déroulera du 13 au 15 décembre 2015.

JURY

Chaque jury sera composé de 4 membres de la Société Française de Rhumatologie, constituant le Comité Scientifique. Ils décideront en toute indépendance de l'attribution des récompenses. Les délibérations des jurys sont confidentielles.

Jury de recherche clinique : Pr Bernard Bannwarth (Hôpital Pellegrin - Bordeaux), Pr Pierre Bourgeois (Hôpital Pitié Salpêtrière - Paris), Pr Damien Loeuille (Hôpital Brabois - Vandœuvre-les-Nancy), Pr François Rannou (Hôpital Cochin - Paris).

Jury de recherche fondamentale : Pr Francis Berenbaum (Hôpital Saint-Antoine - Paris), Pr Xavier Chevalier (Hôpital Henri Mondor - Créteil), Pr Yves Henrotin (CHU Sart-Tilman - Liège), Pr Pascal Richette (Hôpital Lariboisière - Paris).

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les dossiers de candidature sont à retirer à l'adresse suivante :

- <http://www.arthrolink.com>
ou
- Nukléus
55 rue Bobillot - 75013 Paris
Tél. : 01 45 88 66 88 - Fax : 01 45 88 70 10
e-mail : contact@nukleus.fr

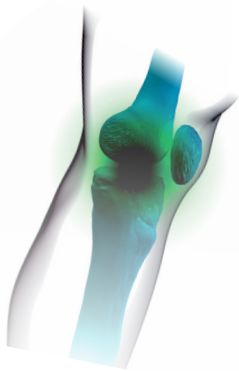
Ils devront être impérativement renvoyés chez Nukléus avant le 20/10/2015. Vous pouvez également contacter Nukléus pour toute demande d'information complémentaire.

Conformément à la Loi
Informatique et Liberté
du 6 janvier 1978,
vous disposez d'un droit d'accès
et de rectification aux
données personnelles
vous concernant
en contactant :
Nukléus
55 rue Bobillot
75013 Paris
Tél. : 01 45 88 66 88
e-mail : contact@nukleus.fr



PRIX ARTHROSE 2015

DES LABORATOIRES EXPANSCIENCE



Article 1 Les Laboratoires Expanscience, situés au 10 avenue de l'Arche à Courbevoie, organisent les PRIX ARTHROSE des Laboratoires Expanscience de recherche clinique et fondamentale dans le domaine de l'arthrose, avec la collaboration de la Société Française de Rhumatologie. Ces prix sont destinés à récompenser un travail de recherche clinique et un travail de recherche fondamentale sur l'arthrose réalisés par des rhumatologues hospitaliers. Les critères d'appréciation seront : l'intérêt scientifique et l'innovation. Les médecins hospitaliers retenus pour ces prix seront désignés par 2 jurys après examen de leur dossier et de leur travail de recherche. Deux lauréats seront récompensés : un médecin lauréat du prix de recherche clinique, un médecin lauréat du prix de recherche fondamentale. Chacun d'eux recevra la somme de 3820 euros.

Article 2 Les PRIX ARTHROSE des Laboratoires Expanscience sont ouverts à tous les médecins hospitaliers d'un service francophone de rhumatologie (chefs de service, praticiens hospitaliers, chefs de clinique, internes...). Chaque candidat devra demander un dossier d'inscription à l'adresse suivante : <http://www.arthrolink.com> ou Nukléus - 55 rue Bobillot - 75013 Paris - Tél. : 01 45 88 66 88 - Fax : 01 45 88 70 10. Ce dossier devra être renvoyé, dûment rempli, à Nukléus, impérativement avant le 20/10/2015. Chaque médecin ne peut envoyer qu'un seul dossier. Dans le cadre d'une publication collective, seul le premier ou le dernier auteur pourra soumettre le travail.

Article 3 Le dossier comportera : une fiche de renseignements dûment complétée ; un Curriculum Vitae du candidat, avec titres et travaux ; le travail de recherche clinique ou fondamentale qui sera soumis à l'appréciation des jurys, sous la forme habituellement choisie pour une publication française ou internationale. Ce travail devra avoir été publié dans l'année ou être en cours de publication. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Article 4 Chaque jury sera composé de 4 membres de la Société Française de Rhumatologie, constituant le Comité Scientifique. Ils décideront en toute indépendance de l'attribution des récompenses. Les délibérations des jurys sont confidentielles.

- Jury de recherche clinique : Pr Bernard Bannwarth (Hôpital Pellegrin - Bordeaux), Pr Pierre Bourgeois (Hôpital Pitié Salpêtrière - Paris), Pr Damien Loeuille (Hôpital Brabois - Vandœuvre-les-Nancy), Pr François Rannou (Hôpital Cochin - Paris).
- Jury de recherche fondamentale : Pr Francis Berenbaum (Hôpital Saint-Antoine - Paris), Pr Xavier Chevalier (Hôpital Henri Mondor - Créteil), Pr Yves Henrotin (CHU Sart-Tilman-Liège), Pr Pascal Richette (Hôpital Lariboisière - Paris).

Article 5 Le simple fait de participer aux PRIX ARTHROSE des Laboratoires Expanscience entraîne l'acceptation sans réserve de ce règlement. Tout litige sera tranché en dernier ressort par le jury correspondant.

Article 6 Les prix seront décernés au cours de la session Arthrose du 28^e Congrès Français de Rhumatologie qui se déroulera du 13 au 15 décembre 2015. Les vainqueurs seront informés par courrier. La photo et le nom des gagnants seront publiés pour la promotion du PRIX ARTHROSE 2016. Le gagnant accepte de céder gratuitement, pour un an maximum, son droit à l'image sur la publication de la dite photographie et de son nom dans le cadre de la promotion de ce concours.

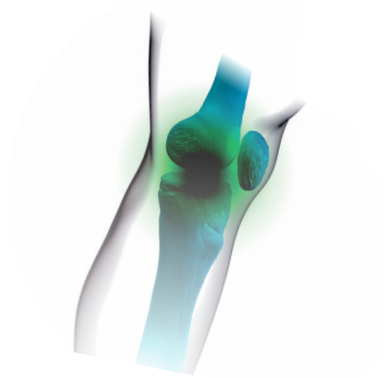
Article 7 Les décisions des jurys sont irrévocables et non contestables.

Conformément à l'article 27 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'opposition au traitement des données, d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation des données à des fins de prospection notamment commerciale, d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles les concernant en écrivant Nukléus, 55 rue Bobillot, 75013 Paris.

Conformément à la Loi
Informatique et Liberté
du 6 janvier 1978,
vous disposez d'un droit d'accès
et de rectification aux
données personnelles
vous concernant
en contactant :
Nukléus
55 rue Bobillot
75013 Paris
Tél. : 01 45 88 66 88
e-mail : contact@nukleus.fr



PRIX
ARTHROSE 2015
DES LABORATOIRES EXPANSCIENCE



QUESTIONNAIRE À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

E-mail :

Prix de recherche clinique Prix de recherche fondamentale

Signature :

QUESTIONNAIRE À REMPLIR PAR LE CHEF DE SERVICE

Hôpital :

Nom du chef de service :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Fonction du candidat dans le service :

Signature :

Conformément à la Loi
Informatique et Liberté
du 6 janvier 1978,
vous disposez d'un droit d'accès
et de rectification aux
données personnelles
vous concernant
en contactant :
Nukléus
55 rue Bobillot
75013 Paris
Tél. : 01 45 88 66 88
e-mail : contact@nukleus.fr

Nukléus 840 95 66 - 04/2015